

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 22 mai 2026****CONVOCATION**

Date : 13 mai 2026

Affichée le : 13 mai 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 31

Votants : 33

Pouvoirs : 2

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-deux mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Mathias COUMERT – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Absents représentés

Mme Carole BOULANGER Pouvoir à M. Bernard BONI

M. Julien DOLFI Pouvoir à M. Rodolphe MIET

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-05-16

OBJET : CONVENTION DE RÉPARTITION DE FRAIS AVEC LA CCVO3F POUR LA SOUSCRIPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE « CYBERDEFENSE SOLUTION ET SERVICE MICRO-SOC EMAIL&CLOUD ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant qu'afin d'optimiser les outils numériques mis à disposition des collectivités du territoire, de sécuriser les échanges électroniques et de bénéficier de conditions financières avantageuses grâce à une démarche mutualisée, la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) a proposé aux communes membres ainsi qu'à certains syndicats intercommunaux d'adhérer au contrat qu'elle a conclu avec la société ORANGE relatif à une solution de messagerie et de services numériques partagés.

Considérant que dans un contexte de dématérialisation croissante des procédures administratives et d'augmentation des exigences en matière de cybersécurité, les collectivités doivent disposer d'outils de communication fiables, sécurisés et conformes aux besoins du service public. La mise en place d'une solution mutualisée permet d'assurer la continuité des échanges professionnels, la gestion centralisée des comptes de messagerie et un niveau de service homogène entre les collectivités participantes.

Considérant que le contrat conclu avec ORANGE porte sur la fourniture d'un service de messagerie électronique hébergée, incluant les fonctionnalités associées de gestion des comptes, de stockage, de sécurité et d'administration technique. Cette organisation permet aux communes adhérentes de bénéficier d'un accompagnement structuré tout en maîtrisant les coûts.

Considérant qu'il est ainsi proposé au Conseil municipal d'approuver la convention de répartition financière des frais liés à cette mutualisation avec la CCVO3F.

Considérant que la convention fixe les modalités de participation financière de chaque collectivité, selon la clé de répartition prévue entre les membres adhérents, ainsi que la durée d'application du dispositif. Pour la commune de L'Isle-Adam, la participation financière résultera des dispositions prévues à la convention annexée.

Après avis de la Commission des Finances en date du 19 mai 2026.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la convention de répartition des frais avec la CCVO3F relative au contrat conclu avec ORANGE pour la solution de messagerie mutualisée, telle qu'annexée.
- **autorise** Monsieur le Maire à la signer, ainsi que tout document afférent.

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire,
Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT